

Former aux soins palliatifs pédiatriques en Belgique. Des découvertes!

Marie Friedel, Infirmière pédiatrique, Master en Santé Publique, Maitre-assistante en soins infirmiers, formatrice en soins palliatifs pédiatriques, coordinatrice de la première formation interdisciplinaire en soins palliatifs pédiatriques à Bruxelles depuis décembre 2012.

La communication orale aura comme objet la présentation de la première formation interdisciplinaire belge en soins palliatifs pédiatriques d'un volume de 87 heures. Elaborée pendant deux ans, elle a débutée en décembre 2012 avec 12 participants. La deuxième édition se terminera en mars 2014.

Cette formation se caractérise par l'interdisciplinarité tant parmi les participants qu'au sein de l'équipe de formateurs. La pédagogie utilisée, adaptée à un public de professionnels adulte, est celle de la pratique réflexive et du constructivisme.

Offerte par une équipe de 27 experts, issus de 5 hôpitaux et/ou universités belges, elle représente un laboratoire au travers duquel tant les étudiants que les formateurs peuvent se poser, bénéficier d'un espace – temps pour confronter leur pratiques respectives et acquérir des outils pour mieux travailler en équipe interdisciplinaire auprès d'enfants en fin de vie, avec une approche centrée sur les besoins de la famille.

L'évaluation de cette formation a fait l'objet d'une présentation scientifique lors du congrès international ICPCN à Mumbai les 10-12 février 2014, qui réunissait 250 acteurs en soins palliatifs pédiatriques, venus de 35 pays différents.

Dans le contexte politique belge, en lien la loi portant sur l'extension de l'euthanasie aux mineurs, votée le 13 février 2014, il semble primordial de renforcer encore la formation des acteurs du terrain pour améliorer la qualité des soins offerts aux enfants souffrant d'une maladie limitant ou menaçant leur vie. Pour cela les collaborations interprofessionnelles entre les acteurs du terrain et un travail d'édition des syllabus de la formation sont deux projets dans lesquelles je souhaiterai m'engager.

Références :

Arrêté royal du 15 novembre 2010, publié au Moniteur Belge le 30 décembre 2010 fixant les normes auxquelles la fonction « liaison pédiatrique » doit répondre pour être agréée. www.etaamb.be/fr/arrete-royal-du-15-novembre-2010_n2010024459.html

Définition des soins palliatifs pédiatriques, Réseau francophone de soins palliatifs pédiatriques, sur www.pediatriepalliative.org

International Children's Palliative Care Network, Déclaration ICPCN de Mumbai, 12 février 2014 sur www.icpcn.org/euthanasia-is-not-part-of-palliative-care-declaration-at-the-end-of-the-icpcn-conference/

IMPACT, des recommandations pour les soins palliatifs pédiatriques in European Journal of Palliative Care, 2007, 14 (3), 109-117. Sur www.sfap.org/pdf/0-D2-pdf.pdf

PROJET DE LOI modifiant la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie en vue de l'étendre aux mineurs, Chambre des représentants de Belgique. Doc 53. 3245/001

World Health organization (WHO), Worldwide Palliative Care Alliance (WPCA), Global Atlas of Palliative Care at the End of Life, January 2014. Sur www.who.int/nmh/Global Atlas of Palliative Care.pdf